

### Commission Pédagogie

#### MOTION 1 :

##### LA CARTE SCOLAIRE

*« Le SNPDEN invite solennellement le Ministre de l'Éducation Nationale à mettre en place sans tarder, à partir de l'état des lieux que le SNPDEN réclame depuis longtemps, les indicateurs et les outils conformes aux promesses affichées pour la nouvelle carte scolaire (droit à une affectation de proximité, mixité sociale, mixité scolaire). A défaut, il apparaîtrait que ces promesses ne sont qu'un rideau de fumée, et que nous allons vers une dérégulation non maîtrisée, une désorganisation du service public, une inégalité croissante de l'offre de formation.*

*La mixité sociale et la mixité scolaire doivent nécessairement se définir, pour chaque établissement, en référence à une combinaison de territoires qu'il faut identifier, et en relation avec des résultats scolaires connus.*

*L'égalité de l'offre des formations repose sur l'équilibre de ces deux principes.*

*Des références concrètes ainsi établies sont aussi une condition pour donner un sens, en l'absence affichée de sectorisation, à l'engagement du ministre de garantir aux élèves et à leurs familles, lorsqu'ils le souhaitent, une affectation de proximité. L'urgence est aujourd'hui de définir les indicateurs, de mettre en place les outils au moins pour un cadrage des politiques académiques qui auront à opérer les régulations nécessaires, et de corriger ou mettre en place les outils de pilotage pour gérer les demandes des familles et les affectations des élèves ».*

*Vote du CSN : la motion est adoptée à l'unanimité*